

CERCLE JEAN BASTIEN-THIRY

Bulletin semestriel d'information du Cercle Jean Bastien-Thiry
B.P. 50070 - 78170 La Celle Saint-Cloud - Tel/Rep : 06 73 55 70 03
Email : bastthiry@aol.com - Site Internet : www.bastien-thiry.fr

« Nous ne devons de comptes
qu'au peuple français et à nos
enfants »

Mars 2023
N° 65

Chers amis,

Le mois de mars prochain verra le 60^{ème} anniversaire de l'exécution de Jean Bastien-Thiry.

Le Cercle Jean Bastien-Thiry a souhaité marquer cet anniversaire par l'organisation d'une journée-souvenir à Paris. De 9h30 à 17h30 le samedi 11 mars, nous pourrions nous retrouver autour de son souvenir, mieux comprendre son engagement grâce à un nouveau documentaire retraçant le contexte de l'époque et les raisons de son action, méditer en contemplant certains de ses écrits ou objets personnels, entendre la voix enregistrée ou en direct de témoins privilégiés l'ayant connu. Nous entendrons aussi des personnes ayant souffert de la politique du chef de l'état d'alors et réfléchiront sur le système judiciaire qui a condamné à mort un homme qui n'avait pas versé le sang. Enfin l'aspect moral de l'action du Petit-Clamart sera étudié à la lumière de l'enseignement de Saint Thomas d'Aquin.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée du 11 mars. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à y entraîner des jeunes qui bien souvent sont mal informés sur tous ces événements (modalités d'inscription sur le feuillet joint).

Toujours sur la région parisienne, une messe de requiem célébrée le vendredi 10 mars en soirée et une cérémonie sur la tombe de Jean Bastien-Thiry le dimanche 12 mars compléteront cette célébration des 60 ans de son sacrifice.



Buste de Jean Bastien-Thiry
par André Greck

DATES A RETENIR ET A DIFFUSER

Manifestations organisées par le Cercle Jean Bastien-Thiry pour le 60^{ème} anniversaire de sa mort :

. **Vendredi 10 mars à 19 heures** : messe en l'église Sainte Odile, 2 av. Stéphane Mallarmé, 75017 Paris

. **Samedi 11 mars de 9h30 à 17h30** : journée-souvenir : *Il y a 60 ans, Bastien-Thiry*, à la Maison des Associations de Solidarité (MAS) 10 rue des Terres au curé, 75013 Paris :

. **Dimanche 12 mars à 14h30** : cérémonie au cimetière de Bourg-la-Reine (92) sur la tombe de Jean Bastien-Thiry

Autres messes pour Jean Bastien-Thiry :

. **A Dijon** : messe le dimanche 12 mars à 10h30 en l'église Saint Bernard, bld de Yougoslavie

. **A Fabrègues (34)** : messe le samedi 11 mars à 8h30 en l'église ND de Fatima, 1 rue Neuves-des-Horts

. **A L'illiers l'Evêque (27770)** : messe le dimanche 12 mars à 10h30 à la chapelle du Brémien, 2 rue de l'Orée du Bois

. **A Lourdes** : messe le samedi 11 mars à 11 heures à la Maison Saint Ignace, 22 rue du Sacré-Coeur

. **A Lyon** : messe le mercredi 1er mars à 18h30 au prieuré Saint Irénée, 23 quai Perrache (69002)

. **A Nancy** : messes le samedi 11 mars à 18h15 et le dimanche 19 mars à 10h30 à la chapelle du Sacré Cœur, 65 rue maréchal Oudinot

. **A Nice** : messe le samedi 11 mars à 9 heures en l'église du Vœu, quai Saint Jean-Baptiste

. **A Sens** : messe le dimanche 26 mars à 9 heures en l'église Sainte Mathie, bld de Maupeou

. **A Toulon** : messe le dimanche 12 mars à 10h30 en la cathédrale de Toulon

. **A Toulouse** : messe le samedi 11 mars à 18h30 en l'église du Feretra, 11 place Saint Roch

Autres messes commémoratives :

- **A Paris** : messe le vendredi 24 mars à 11 h, en l'église St Nicolas du Chardonnet (75005) pour les victimes de la fusillade du 26 mars 1962 à Alger

- **A Antibes** : samedi 25 mars : messe à 18h15 en l'église du Sacré-Cœur pour tous les martyrs de l'Algérie Française

- **A Gasseras (82)** : samedi 18 mars à 15h : messe en l'église de Gasseras pour tous les martyrs de l'Algérie Française.

CERCLE JEAN BASTIEN-THIRY

Bulletin semestriel d'information du Cercle Jean Bastien-Thiry
B.P. 50070 - 78170 La Celle Saint-Cloud - Tel/Rep : 06 73 55 70 03
Email : basthiry@aol.com - Site Internet : www.bastien-thiry.com

« Nous ne devons de comptes
qu'au peuple français et à nos
enfants »

Novembre 2022
N° 64

Chers amis,

60 ans après, les causes de la révolte de ceux qui se sont opposés à la politique d'abandon de l'Algérie Française sont reconnues. Alors que dès 2009, Alain Duhamel dans la revue Historia Spécial n°122 affirmait que : « *Sans hésitation* », l'acte de trahison le plus retentissant de la Vème république est « *celui du général De Gaulle vis-à-vis des Français d'Algérie* », des déclarations plus récentes du Président de la République viennent mettre en lumière la responsabilité de l'Etat français dans les drames vécus par les populations francophiles d'Algérie, avant et après les accords d'Evian. Aux Harkis, en novembre 2021, il déclare : « *Aujourd'hui, au nom de la France, je demande pardon* », et devant de nombreux Pieds-Noirs réunis à l'Elysée en janvier dernier, il admet au sujet de la fusillade du 26 mars : « *En métropole, le drame fut passé sous silence. 60 ans après, la France reconnaît cette tragédie. Et je le dis aujourd'hui haut et clair : ce massacre du 26 mars 1962 est impardonnable pour la République* ». Sur le massacre d'Oran il déclare : « *Ce massacre, lui aussi, doit être regardé en face et reconnu. La vérité de l'histoire doit être de mise et l'histoire transmise.* » Emmanuel Macron a également souligné le très mauvais accueil des rapatriés en métropole.



Jean Bastien-Thiry avec ses filles aînées, Hélène et Odile, en 1958

Cependant, pas de mise en cause des responsables politiques de l'époque, en particulier du général De Gaulle ; « *des victimes, mais pas de coupables* » comme le souligne le Cercle Algérieniste à la suite de cette rencontre.

Certains pourtant, comme Mohand Hamoumou lors du dernier colloque de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, disent haut et fort que le responsable de l'abandon des Harkis est bien le général De Gaulle.

Jean Bastien-Thiry l'affirmait déjà dans sa Déclaration du 2 février 1963 : « *Le désastre algérien, avec tous ses morts et toutes ses ruines, pouvait être évité, et il a tenu essentiellement à l'acharnement de la volonté d'un très vieil homme.* »

Souhaitons qu'en cette année anniversaire, la culpabilité du chef de l'Etat d'alors et l'iniquité de la condamnation à mort de Jean Bastien-Thiry soient enfin largement reconnues.

Hélène Bastien-Thiry

In Memoriam : 11 MARS 1963 L'EXECUTION DU COLONEL JEAN-BASTIEN THIRY

video exceptionnelle de la fille cadette du Colonel Jean BASTIEN-THIRY, Mme Agnès de MARNHAC (décédée en 2007 à l'âge de 47 ans) :

<https://youtu.be/zLc9KeccnL8>

